



S'Dorf Blettla

QUOI DE NEUF À METZERAL ? AVRIL 2017 N°12

Compte-rendu du conseil municipal du 10 janvier 2017



Le conseil municipal a voté à l'unanimité les points suivants:

Révision et modification des statuts de la CCVM

Suite notamment à la loi NOTRe d'août 2015, la CCVM doit redéfinir et étendre ses champs d'action.

Mme le Maire rappelle:

-LES COMPETENCES OBLIGATOIRES:

- ▼ Aménagement de l'espace pour conduite d'actions d'intérêts communautaires:
 - définition, mise en oeuvre de chartes intercommunales de développement et aménagement
 - participation à la mise en place, au fonctionnement, financement du Grand Pays de Colmar, éventuel financement aux actions de la charte
 - adhésion à un établissement public foncier sur le territoire communautaire.

▼ Politique locale du commerce, soutien aux activités commerciales relevant de l'intérêt communautaire.

-LES COMPETENCES OPTIONNELLES:

- construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- actions sociales comme relais d'assistantes maternelles et parentales, multi-accueils, actions en direction des enfants et des jeunes de toute la CCVM. Actions vers les personnes en difficulté à l'échelle de la CCVM (insertion sociale et professionnelle, aide d'urgence, solidarité),
- politique logement, cadre de vie grâce à l'étude, voire la mise en oeuvre du PLH et OPAH,
- protection, mise en valeur de l'environnement et des paysages de la vallée,
- création, entretien, gestion d'une chaufferie bois au centre nautique intercommunal,
- soutien à la mise en place d'une filière locale de valorisation des ressources forestières de la vallée.
- adhésion au service intégré de la rénovation énergétique à l'échelle du Grand Pays de Colmar.

Opposition au transfert du PLU

Mme le Maire rappelle que la loi ALUR de mars 2014 prévoit un transfert automatique de la compétence d'élaboration des PLU, aux communautés de communes à compter du 27 mars 2017.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire opposition à ce transfert, comme l'y autorise l'article 136 de cette loi.

De ce fait la compétence et la gestion du PLU demeure au niveau communal.

Subvention à l'association "les Trolles"

Le conseil vote une subvention de 35 000,00 euros, identique à celle de 2016.

Page 1

Programme forestier 2017

Validés par la commission forêt et agriculture, le conseil a approuvé l'état prévisionnel des coupes et son tableau prévisionnel ainsi que le programme des travaux présentés par l'ONF.

La commune restant décisionnaire de l'opportunité des chantiers.

Communication et urbanisme

Les "Nouvelles Carrières d'Alsace" retrouvent de fait l'arrêté préfectoral de 2011, ainsi que la compatibilité avec le PLU alors en vigueur. Ceci suite à l'arrêt du Conseil d'Etat de décembre 2016 qui annule l'arrêt pris par la cour administrative de Nancy en novembre 2015.

Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- Rue de Muhlbach et impasse de la Fecht, des travaux seront entrepris afin de remédier à une fuite d'eau sur le réseau.
- Le 24 janvier, la société CAPENERGIE présentera une étude thermique du bâtiment au 4, rue de la Gare.
- Une réunion de la commission consultative de la chasse se déroulera le 2 février, salle de la Wormsa.
- M. René Spénlé rend compte du comité syndical du 14 décembre où a été approuvé le schéma de cohérence territorial Colmar-Rhin-Vosges (SCOT).

Servitude de passage

Le conseil a décidé la levée d'une servitude de passage datant de 1953, devenue obsolète. Les parcelles concernées étant à présent accessibles depuis la rue du Gaschney.

Divers

- Le repas du conseil et du personnel aura lieu le 14 janvier au Soleil d'Or.
- Le logement place de la Mairie est en cours de réfection.
- Mme Danielle Trappler a partagé la galette des rois avec nos aînés lors de la réunion mensuelle à la Wormsa.
- La Commission Municipale des Jeunes a fait une tournée d'évaluation des décorations de Noël dans notre village.
- L'ordinateur et le logiciel utilisés pour la conception du Blettla ont rendu l'âme. M. Patrice Flammand qui en assure bénévolement la réalisation a acheté un ordinateur à titre personnel. La commune va prendre en charge l'acquisition du logiciel par une prochaine délibération.
- Mme Christiane Bezold fait part de problèmes de déneigement sur la commune, M. Denis Thomann est sollicité pour former nos agents à cet exercice.

Page 2

Compte-rendu du conseil municipal du 21 février 2017



A l'unanimité, le conseil a approuvé:

Conseil communautaire de la vallée de Munster:

Suite au décès du Maire de Stosswihr, afin de se conformer à la loi NOTRe, le préfet demande de revoir la composition du conseil communautaire. Le conseil municipal, dit

QUE même si la commune et la communauté de communes doivent se conformer aux dispositions de la loi NOTRe, il exprime son désaccord sur la position de la ville centre qui décide de manière unilatérale de se prévaloir d'un tiers des sièges, à savoir 10 sur 30.

QUE c'est avec regret que notre conseil municipal prend acte de cette décision qui, malgré la loi, laissait l'opportunité à la ville de Munster de rester sur les 7 sièges, acquis lors des élections de 2014. L'esprit de solidarité avec l'ensemble des autres communes de la vallée aurait pu demeurer et prévaloir jusqu'à la fin du mandat en cours.

Notre conseil municipal dit avec force **VOULOIR** conserver jusqu'à la fin du mandat, la répartition telle que définie lors des élections de 2014, c'est à dire 37 sièges, 7 pour la ville de Munster et 2 sièges par commune afin de respecter l'accord local conclu, mais encore assurer une équité entre communes et ville centre.

Remboursement de frais:

Le conseil, a validé le remboursement à M. Patrice Flammand, des frais concernant l'achat d'un logiciel de rédaction spécifique, de son installation ainsi que les frais d'un disque dur de sauvegarde, le tout afin d'assurer la réalisation du Blettla.

Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces verts

Notre gestion des espaces verts et de voirie publique est confrontée à un triple enjeu:

- préservation de nos ressources en eau,
- protection et restauration de la biodiversité,
- rationalisation des coûts et des moyens humains affectés à ces missions. Une gestion différenciée, qui consiste à adapter l'entretien de chaque zone d'un espace public à son usage, permet de répondre à ces objectifs.

Le conseil municipal a acté l'adhésion de notre commune au dispositif d'accompagnement FREDON pour la gestion de nos espaces verts.

Logements communaux

Le conseil a autorisé Mme le maire à signer le bail de location d'un appartement situé au rez-de-chaussée, 8, place de la Mairie.

Contrat de baux fermiers

Après délibération, le conseil a accordé à deux agriculteurs une location de pâturage au "Kuhfeil et Elienkopf" et au "Braunkopf" et "Vorderbraun".

Concessions terrains et sources

Pour harmoniser des concessions de terrains et de sources datant pour la plupart de plus de 20 ans, il est nécessaire de signer un avenant avec l'ensemble des bénéficiaires.

Un avenant de concession est établi pour chaque titulaire avec une révision tous les trois ans.

Réhabilitation de Bel Air

Suite à la découverte de traces d'amiante dans des structures bois, il s'est avéré capital de régulariser le marché.

Marché de maîtrise d'oeuvre:

Pour la réhabilitation du bâtiment situé 4, rue de la Gare, le conseil a attribué le marché à l'atelier d'architecture Rohmer Ubrich Carine.

Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- la commission municipale des jeunes participera au carnaval de Munster.
- des travaux de curages et des passages de caméra auront lieu au niveau de Bel Air et rue de Mittlach.
- une réunion publique d'échange avec la FREDON se tiendra courant du printemps. Elle informera la population sur les solutions alternatives aux pesticides, la FREDON sensibilisera et accompagnera la collectivité et les particuliers dans une démarche plus protectrice de l'environnement.

Syndicat Haute Vallée de la Fecht

Les agriculteurs ont visité l'entreprise Valon, cette dernière prenant à sa charge l'intégralité de leurs engrais. Ils ont été sensibles à la protection de nos ressources en eau qui se fait fort correctement dans les zones de captage.

Ils ont aussi été réceptifs aux problèmes olfactifs que peut générer la dépose du lisier sur les champs environnant Valon. Une solution est activement recherchée avec l'ensemble des partenaires.

Divers

- Mme le Maire remercie l'ensemble des personnes (quêteurs et généreux donateurs) qui ont contribué à la campagne 2016 de la Ligue contre le Cancer. Elle a permis une collecte de 3 855,55 euros.
- Le "très haut débit" s'installe dans la vallée, il concernera les particuliers comme les professionnels.
- Une rupture de canalisation s'est produite dans les bureaux et la salle du conseil de la mairie. La réfection des parquets est prise en charge par les assurances.
- Le Tour d'Alsace Cycliste passera dans notre commune le 29 juillet 2017.
- Trois distributeurs de sachets pour déjections canines ont été installés.
- Les travaux de rénovation et d'intégration harmonieuse au site paysager sont presque terminés à Bel Air.



Compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2017

A l'unanimité, ont été validés les comptes administratifs 2016, l'affectation des résultats 2016 et les budgets primitifs 2017

BUDGET GENERAL

| COMPTE ADMINISTRATIF | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | ENSEMBLE |
|------------------------|----------------|----------------|----------------|
| DEPENSES 2016 | 1 029 963,81 € | 529 670,78 € | 1 559 634,59 € |
| RECETTES 2016 | 1 212 038,57 € | 408 624,16 € | 1 620 662,73 € |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | 182 074,76 € | - 121 046,62 € | 61 028,14 € |
| REPORT | 0,00 € | 379 662,00 € | 379 662,00 € |
| RESULTAT CUMULE | 182 074,76 € | 258 615,38 € | 440 690,14 € |

| | |
|----------------------------|--------------|
| Excédent de fonctionnement | 182 074,76 € |
| Excédent d'investissement | 258 615,38 € |

| BUDGET PRIMITIF 2017 | DEPENSES | RECETTES |
|----------------------|----------------|----------------|
| Fonctionnement | 1 439 553,20 € | 1 439 553,20 € |
| Investissement | 1 503 258,32 € | 1 503 258,32 € |

EAU/ASSAINISSEMENT

| COMPTE ADMINISTRATIF | EXPLOITATION | INVESTISSEMENT | ENSEMBLE |
|------------------------|--------------|----------------|--------------|
| DEPENSES 2016 | 149 542,70 € | 56 228,45 € | 205 771,15 € |
| RECETTES 2016 | 150 030,43 € | 151 933,09 € | 301 963,52 € |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | 487,73 € | 95 704,64 € | 96 192,37 € |
| REPORT | 0,00 € | -9 014,59 € | -9 014,59 € |
| RESULTAT CUMULE | 487,73 € | 86 690,05 € | 87 177,78 € |

| | |
|----------------------------|-------------|
| Excédent de fonctionnement | 487,73 € |
| Excédent d'investissement | 86 690,05 € |

| BUDGET PRIMITIF 2017 | DEPENSES | RECETTES |
|----------------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 152 360,49 € | 152 360,49 € |
| Investissement | 127 560,00 € | 127 560,00 € |

LEHGASSE

| COMPTE ADMINISTRATIF | FONTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | ENSEMBLE |
|-------------------------|---------------|----------------|--------------|
| DEPENSES Execution 2016 | 153 904,68 € | 0,00 € | 153 904,68 € |
| RECETTES Execution 2016 | 144 097,25 € | 0,00 € | 144 097,25 € |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | -9 807,43 € | 0,00 € | - 9 807,43 € |

| | |
|----------------------------|--------------|
| Excédent de fonctionnement | 21 692,44 € |
| Déficit d'investissement | 196 456,26 € |

| BUDGET PRIMITIF 2017 | DEPENSES | RECETTES |
|----------------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 528 714,44 € | 528 714,44 € |
| Investissement | 439 537,69 € | 439 537,69 € |

Le conseil municipal a également voté à l'unanimité, les subventions et les dépenses d'investissement 2017:

Page 4

| SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE | | |
|---|--|-------------|
| Les Trolles (Périscolaire) délibération déjà prise le 10 janvier 2017 | Subvention annuelle de fonctionnement de l'association | 35 000,00 € |
| Groupement d'Action Sociale | Participation à l'action sociale en faveur du personnel communal | 400,00 € |
| Amicale Sapeurs-Pompiers pour J.S.P. | Subvention annuelle de fonctionnement | 600,00 € |
| Association œuvres scolaires (ski scolaire) | Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves | 1 170,00 € |
| Bibliothèque centrale de prêt bibliobus | Subvention annuelle de fonctionnement | 130,00 € |
| Les Amis de l'Emm | Subvention annuelle de fonctionnement | 300,00 € |
| AN'ART | Participation Festival | 300,00 € |

| | | |
|---|--|--------------------|
| Clique de la Grande Vallée | Participation exceptionnelle | 500,00 € |
| Ecole de Musique et de danse de la Vallée de Munster | Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves (6 élèves) | 480,00 € |
| Ecole de Musique Ilienkopf | Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves (2 élèves) | 160,00 € |
| Fonds de solidarité | Participation annuelle au fonctionnement | 500,00 € |
| Feux de la Wormsa | Participation à la sécurisation de la soirée | 300,00 € |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers | Participation annuelle au fonctionnement | 600,00 € |
| Société de Musique Ilienkopf | Participation annuelle au fonctionnement école de musique | 1 500,00 € |
| Chorale VOGESIA | Participation exceptionnelle | 2 000,00 € |
| Union départementale des Sapeurs-Pompiers | Subvention Sapeurs-pompiers retraités et actifs | 220,00 € |
| Grégoria Société d'Accordéons | Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves | 80,00 € |
| Les amis de la Nature section Metzeral | Participation annuelle au fonctionnement | 300,00 € |
| Ecole de Metzeral | Participation au voyage scolaire | 4 500,00 € |
| Zam Zam Népal | Participation annuelle au fonctionnement | 300,00 € |
| UNC Section Metzeral | Participation exceptionnelle | 500,00 € |
| Divers | | 160,00 € |
| | TOTAL GENERAL | 50 000,00 € |

Page 5

| | DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 | Restes à réaliser 2016 | PROPOSITION 2017 |
|--------------|---|-------------------------------|-------------------------|
| 21318 | Autres bâtiments publics – Salle des fêtes | | 3 000,00 € |
| 2132 | Rénovation ancienne « poste » | 148 971,00 € | 251 029,00 € |
| 2135 | Installations générales : Soleil d'Or : dégraisseur – Nouveaux ateliers | | 120 000,00 € |
| 2138 | Achat Bel'Air | 54 705,00 € | |
| 2152 | Installations de voirie – Pont vers l'Obermatt + divers | 12 786,00 € | |
| 21578 | Autre matériel et outillage de voirie – saleuse | | 2 700,00 € |
| 2183 | Matériel de bureau et informatique | 2 894,00 € | 1 000,00 € |
| 2313 | Réhabilitation Bel'Air | 803 900,00 € | |
| 020 | Dépenses imprévues | | 29 844,76 € |
| | TOTAL DEPENSES : | 1 023 256,00 € | 407 573,76 € |

Le taux des taxes et le prix de l'eau ont été reconduits

| | Base 2017 | Taux 2017 | Produit 2017 |
|-------------------------------|-----------|----------------|---------------------|
| Taxe d'habitation | 1 219 000 | 5,99 % | 73 018,00 € |
| Taxe foncière sur bâti | 1 435 000 | 6,92 % | 99 302,00 € |
| Taxe foncière non bâti | 77 100 | 43,85 % | 33 808,00 € |
| | | TOTAL : | 206 128,00 € |

Prix de l'eau

| | |
|--|----------------|
| Redevance antipollution due à l'Agence de l'Eau | 0,350 € |
| Taxe de prélèvement due à l'Agence de l'Eau | 0,057 € |
| Redevance pour modernisation des réseaux de collecte | 0,233 € |
| Redevance assainissement | 0,530 € |
| Part communale | 1,533 € |
| Prix au m³ : | 2,703 € |

Page 6

Afin de faire face à un besoin ponctuel de trésorerie, le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'inscription d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 euros accordé par le Crédit Mutuel.

Communication

- Les maires de Sondernach, Mittlach et Metzeral se sont rencontrés conformément à la demande de la direction des services départementaux de l'Education nationale. Cette dernière préconise un regroupement pédagogique intercommunal concentré sur Metzeral.
- La classe unique de Mittlach bénéficie d'un sursis d'un an.
- L'école maternelle de Sondernach pourrait intégrer celle de Metzeral dès la rentrée 2017/2018. L'enseignante et l'ATSEM disposeraient chacune d'un poste de titulaire.
- Pour le regroupement des écoles élémentaires, les maires vont travailler sur un projet commun qui prendra en compte l'intérêt de l'enfant ainsi que les capacités financières des communes.

Commission scolaire, périscolaire, jeunesse et Trolles

- Un conseil d'école s'est déroulé lundi 20 mars 2017, Mme Manuela Vieira et M. Thomas Litzler en font le compte-rendu.
- L'école remercie le conseil municipal pour l'octroi d'une subvention de 4 500 euros pour le financement de la classe verte (Palavas pour les enfants de l'école élémentaire du 28 mai au 2 juin 2017). Cette subvention permet de diminuer la participation des parents d'élèves à 130 euros par enfant.
 - L'équipe enseignante souhaite modifier la date et l'organisation de la fête de Noël. La municipalité est d'accord.

DIVERS

Un chat a été capturé par les brigades vertes et amené à la SPA.

L'intégrale des procès verbaux des conseils municipaux est consultable sur notre site www.metzeral.fr et en mairie. Ils font l'objet d'un affichage.

MARCHÉ AUX PUCES

Avec le printemps, c'est bientôt le marché aux puces. Vous avez des affaires à vendre, ou simplement envie de chiner, c'est le jour à ne pas manquer ! L'équipe de la Class' vous attend: Steve, Sandra et Véro à la buvette, Karin, Jacky et Stéphane aux grillades, frites, gâteaux. Une belle occasion de se retrouver et passer un moment sympa. Le prix pour 5 mètres d'emplacement est de 10 euros. A bientôt !

CONTACT:

Véro au 06 30 88 59 87

par mail: la_class_metzeral@yahoo.fr

Nous nous excusons auprès des riverains de la gêne occasionnée par notre manifestation.





Chez nos quilleurs de l'ASQ Deux Vallées.

L'équipe 1 est toujours en lice à trois journées de la fin de saison 2016/2017 pour décrocher le titre de champion de la division d'honneur.

Quant à l'équipe 2, sans interruption depuis le début de l'année, elle est à même d'être championne de sa division.

Les deux équipes termineront premières et ce fait sera historique car cela ne s'est encore jamais produit.

Les personnes intéressées par le jeu de quilles St. Gall, sont les bienvenues:

RDV tous les jeudis soirs à 19h00 à la piste de quilles, bâtiment de la Wormsa.



Amis de la Nature de Metzeral



Le samedi 18 mars 2017, la section des Amis de la Nature de Metzeral a organisé son congrès départemental à la salle des fêtes. Elle leur a été gracieusement mise à disposition par la commune, que nous remercions.

Les présidents et délégués des 14 sections du Haut-Rhin étaient présents.

Mme la Conseillère départementale du canton de Wintzenheim, Mme le Maire de Metzeral, un représentant de la Fédération Nationale ainsi qu'un représentant de la Fédération Bas-rhinoise nous ont fait l'honneur de leur présence. Les différents rapports du comité départemental ainsi que les activités du département et des sections ont été présentées. Ensuite notre programme 2018 a été défini.

Un buffet offert par la municipalité d'accueil servit à conclure notre congrès.

La Société Artistique de Metzeral a mis à notre disposition ses cimaises, permettant ainsi l'exposition de 50 photographies à thème libre ou sur les fleurs sauvages. De nombreuses récompenses ont été remises aux artistes participants par de généreux donateurs. Nous tenons à remercier vivement: la ferme-auberge du Gaschney, l'auberge du Braunkopf, l'hôtel-restaurant du Soleil d'Or à Metzeral, les Caves du Chalet à Stosswehr, le Super U de Munster, et la fromagerie Sengelé à Muhlbach.

Nous invitons déjà toutes les associations et sympatisants le dimanche 18 octobre 2018 à nous rejoindre pour fêter le cinquantenaire de notre section de Metzeral.

Notre programme:

Dimanche 2 avril, marche printanière au Haut-Mahrel (Illzach).

Lundi 1er mai, rencontre à vélo au Nataka.

Samedi 13 et dimanche 14 mai, week-end de travail agrémenté par diverses activités.

Dimanche 21 mai, fête de la nature à Illzach.

Du vendredi 2 au lundi 5 juin, Rencontre francophone en Belgique.

Dimanche 11 juin, rencontre départementale d'été et rencontre ONI à Wittenheim.

Jeu 18 juin, fête des randonneurs au Molkenrain et tournoi de volley.

Courant Juin, séjour au refuge Bodensee.

Pour plus de renseignements ou visiter notre refuge, n'hésitez pas à me contacter au 03 89 77 49 42 ou par courriel: charles.klingenstein@orange.fr



Page 7

RETOUR SUR IMAGES

ILINKOPF ! Sur les chapeaux de roues

Le concert du 28 janvier 2017 s'est révélé comme un programme plaisant pour tous les goûts ! Des musiciens méritants ont été récompensés. Le tout dans une excellente atmosphère !

Le bal de carnaval du 4 mars 2017 fut brillant grâce à une équipe de choc au service des danseurs. Ce bal fut couronné par une folle ambiance et un concours de masques fort réussi !

Date à retenir: dimanche 21 mai 2017 nous participons au Jazz Festival de Munster (près de 200 musiciens sur scène).



**NAISSANCE**

9 mars 2017 Noa Jean Daniel Moreau de Mme Barbara Michèle Nke et de M. Pascal Jacky Moreau

DECES

3 janvier 2017 M. Egidio Lorenzini né le 15 septembre 1931

24 janvier 2017 Mme Jeanne Braesch née Buhl le 8 juillet 1923

26 janvier 2017 M. Henri Gérard Ohl né le 9 février 1939

24 février 2017 Mme Anne Marie Hollebeke née Petitfils le 21 mars 1928

**MARIAGE**

11 mars 2017 M. Gérard Philippe Perez et M. Robert André George

**CHEZ NOS SENIORS**

L'amicale des Seniors se retrouve traditionnellement le premier jeudi du mois au "Vereinshüss la Wormsa". En janvier dernier c'était autour d'une galette des rois offerte par la municipalité en présence de Mme Danielle Trappler qui leur a présenté les voeux du conseil municipal.

L'amicale fut fondée en 2002 à l'initiative de Mme Denise Buhl alors adjointe au maire. Mme Monique Kaesser en a assuré la présidence jusqu'à sa maladie. Cette dernière a su créer un véritable lieu de partage et de convivialité (jeux, sorties...). Mme Françoise Braesch trésorière a alors repris le relais et souhaite, comme elle le dit: "le bonheur de ses petits vieux".

La commune remercie et encourage les 24 adhérents et bénévoles qui assurent avec brio le fonctionnement de cette amicale et en est fière!

Vous êtes seul(e), vous avez envie de partager du temps dans la bonne humeur N'hésitez pas à les rejoindre tous les premiers jeudis du mois, à la maison des association en face de Bel Air. Vous y découvrirez diverses activités en salle et en fin de mois une sortie au restaurant.



Association de Pêche de Metzeral

Anciennement Association Agréée de Pêche et Pisciculture (AAPP), notre association est aujourd'hui Association de Pêche de Metzeral. C'est une amicale dont la fondation remonte au 26 janvier 1964 d'après le procès verbal de l'assemblée générale. Ce fut M. Jacques Colard, directeur d'école à Metzeral, qui en fut le premier président. A cette époque, l'effectif était de 26 membres dont un trio féminin. Aujourd'hui, l'amicale compte 38 hommes et 14 femmes.

Depuis sa création, trois présidents se sont succédés: Jacques Colard durant 24 ans, Etienne Monami durant 22 ans, enfin Patrick Ruhland, 7 années en 2017.

Page 9

Le 14 juillet 1976, dix ans après la création, ce fut l'inauguration officielle de l'étang de l'Altenhof. A cette occasion, 160 pêcheurs ont pu pratiquer leur passion. La superficie en eau de l'étang est d'environ 250 m². Le terrain, propriété de l'association, est issu de l'acquisition de plusieurs parcelles. Les poissons qui fréquentent les eaux sont: la truite arc-en-ciel, les carpes communes et miroirs, le vairon, le gardon, le rotengle, l'ablette, la perche et même l'esturgeon. Un alevinage régulier est effectué avant chaque pêche.

Des pêches sportives et un concours interne sont organisés chaque année. Celles dites sportives ont lieu tous les premiers et troisièmes dimanches du mois ainsi que le 14 juillet. L'ouverture de la saison se situe toujours le premier mai.

Pêche et pédagogie, ce sport ou passe-temps, développe chez les jeunes, patience, persévérance, calme, méticulosité. Pratiquée au sein d'une amicale, la pêche est initiation à la solidarité, à la convivialité, à la transmission de connaissances entre générations.

Durant l'année 2017, en harmonie avec BUFO (Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles) et la municipalité de Metzeral, il est question de créer une belle mare pédagogique sur la propriété privée de l'APM.



Calendrier pour 2017:

1er mai ouverture de 14H00 à 18H00

7 et 21 mai, 4 et 18 juin, 2 juillet de 14H00 à 18H00

14 juillet de 9H00 à 18H00

16 juillet, 6 et 20 août, 3 et 17 septembre, 1er octobre de 14H00 à 18H00

Archives:

pour constituer des archives numériques, l'APM lance un appel aux personnes en possession d'anciennes photos sur papier

ou de documents relatifs à la pratique de la pêche à Metzeral (Affichettes, cartes postales, plans etc...). Une fois transformés, les originaux seront rendus aux propriétaires. Généreux contributeurs, prenez contact avec Patrick Ruhland, l'actuel président. L'association est toujours prête à accueillir des jeunes et de nouveaux amateurs.

Renseignements: Tél: 06 87 43 66 88 Courriel: patrick.ruhland@orange.fr

La Commission Municipale des Jeunes (CMJ) de Metzeral, invitée par son homologue de Munster, a défilé dans les rues de la cité à l'occasion du carnaval munsterien des enfants le 4 mars 2017.



UNE NOUVELLE CASERNE OPERATIONNELLE



Les sapeurs-pompiers de la grande vallée ont pris possession de leur nouveau centre de secours.

Ce bâtiment neuf a été financé par le service départemental d'incendie et de secours du Haut-Rhin avec une participation de 187 800 euros de la commune de Metzeral. Construit sur un terrain mis à disposition par la commune de Metzeral, il est constitué de deux volumes totalisant une superficie de 400 m².

Le bâtiment remise abrite les quatre véhicules opérationnels et le matériel d'intervention.

La partie administrative comprend un local d'alerte, des bureaux, une salle de formation ainsi que des vestiaires. Avec un effectif de trois femmes et vingt-neuf hommes, issus des communes de Metzeral, Breitenbach et Muhlbach-sur-Munster, le centre de secours a vocation à intervenir principalement dans la grande vallée, tant pour les secours à personnes que pour les incendies.

Les installations sont dimensionnées pour accueillir jusqu'à 45 sapeurs-pompiers.

Si vous désirez vous investir dans la vie de votre commune, participer au service de secours de proximité et partager un engagement citoyen, alors n'hésitez pas, devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.

devenez sapeur-pompier volontaire de la grande vallée.



CONTACT:

Lieutenant Stéphane Iltis,
chef de centre,

Tel: 06 83 11 15 56

Courriel:

stephane.iltis@sdis68.fr





DEMARCHE "ZERO PHYTO" pour quoi faire ?



Page 11



Comme dirait mon vieil ami Martin "Je ne suis pas un "ayatollah vert", mais **j'aimerais respirer pur, manger sain et boire l'eau de la fontaine non polluée**".

En Alsace, nous sommes dans le peloton de tête, déjà un tiers des collectivités locales (297 sur 904) vont dans le sens de la démarche "Zéro phyto".

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires, par les collectivités locales, pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries est interdit par la loi.

En 2018, la loi sera étendue aux particuliers.

L'enjeu est de taille dans notre belle province au vu de l'importance de notre nappe phréatique. Avec ces milliards de mètres cube d'eau sous nos pieds, nous avons la quantité, mais c'est à nous tous, en Alsace, d'en préserver la qualité.

La Région Grand Est encourage les communes à progresser vers le "zéro phyto" ou "zéro pesticide", à travers l'opération Commune Nature.

Elle s'appuie sur la FREDON ou Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Alsace.

L'urbanisation impacte de plus en plus notre environnement quotidien et en devient problématique.

Tandis que les surfaces à entretenir grandissent avec notre village, les moyens financiers et humains pour leur entretien diminuent.

Parallèlement, s'ajoute pour notre collectivité, une réglementation de plus en plus contraignante, liée à l'environnement.

Des impacts sanitaires, dus à l'entretien des espaces publics avec les traditionnelles méthodes chimiques, se font jour.

Les milieux naturels se dégradent, la biodiversité (enjeu majeur pour notre santé) en pâtit.

Les riverains, les usagers, les agents techniques, tous nous en subissons les mauvais effets.

De plus en plus nous en prenons conscience, aussi est-il devenu essentiel de transiter vers une gestion plus saine et malgré tout économiquement viable.

Ceci est possible en abordant la découverte de nouvelles techniques et la remise en question de nos pratiques actuelles.

Disons-nous aussi que "zéro pesticide, herbicide, pollution" est égal à plus de fleurs, de papillons, d'abeilles, de fruits et de légumes en bonne santé...

Sachez aussi, que 90% de nos compatriotes estiment que le vert est un élément essentiel de la vie quotidienne.

Au courant du printemps, une réunion d'échange est prévue entre particuliers et la Fredon, sur les solutions alternatives aux pesticides.



LE PRINTEMPS POINTE SON NEZ !

La commission des Maisons Fleuries en association avec la commune vous invite à participer au fleurissement.

Ceux qui le désirent peuvent se joindre à nous en faisant une commande de géraniums au prix de 1,95 euros pièce (toutes sortes confondues).

Les bons de commande peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture avant le 1er mai 2017



Dimanche 9 avril: concert des Rameaux à 17h00 à l'église de l'Emm (Amis de l'Emm).

Dimanche 30 avril: marché aux puces sur la place de la Gare de 7h00 à 18h00 (la Class').

Lundi 1er mai: ouverture de la pêche à l'étang (APM) de 14h00 à 18h00.

Samedi 6 mai: Tournoi de quilles Saint-Gall, piste de quilles de Metzeral 14h00 à 18h00.

Dimanche 7 mai: pêche à l'étang de 14h00 à 18h00 (APM).

Lundi 8 mai: Pèlerinage Notre Dame des Neiges (paroisse catholique).

Commémoration de la Victoire de 1945.

Dimanche 21 mai: pêche à l'étang de 14h00 à 18h00 (APM).

Dimanche 4 juin: pêche à l'étang de 14h00 à 18h00 (APM).

Dimanche 18 juin: pêche à l'étang de 14h00 à 18h00 (APM).

INFORMATIONS ELECTIONS

Election présidentielles: le dimanche 23 avril et le dimanche 7 mai 2017, les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00

Elections législatives: les dimanches 11 et 18 juin 2017, les horaires des bureaux de vote ne sont pas encore définis.

Dans les deux cas, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur **ET** d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport à votre nom).

Voter par procuration: dans ce cas vous pouvez vous adresser soit au tribunal d'instance de votre domicile, soit au tribunal d'instance de votre lieu de travail, ou encore au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.



Médaille d'or et champions

M. Florian Long 24 ans de Metzeral, élève à l'Ecole de Management de Strasbourg et **M. Antonin Romano 24 ans de Griesbach,** élève à l'Institut des Sciences Appliquées, ont remporté une médaille d'or en mécatronique. Souhaitons leur de réussir pleinement dans leur objectif d'aller aux Olympiades des Métiers qui se dérouleront cette année à Abu-Dabi, capitale des Emirats Arabes Unis.

METZERAL VOTRE MAIRIE TOURISME et PATRIMOINE VIVRE à METZERAL



Mairie
Metzeral

www.metzeral.fr

Visitez notre site internet:

Directeur de la publication : Denise BUHL
Rédacteur en chef: Robert GEORGE
Comité de rédaction: Charlotte WODEY, Chantal HEIL,
Régine ZINGLE, Manuela VIEIRA,
Danielle TRAPPLER, Thomas LITZLER
Conception: Patrice FLAMMAND
Impression: Imprimerie LEFRANC Munster